

Engagement Charte Européenne du Chercheur

L'Université de Technologie de Compiègne (UTC), par l'intermédiaire de ses instances (avis favorable du Conseil Scientifique du 31 août 2007 et vote du Conseil d'Administration du 4 octobre 2007) déclare s'associer pleinement aux principes énoncés dans la Recommandation de la Commission Européenne sur la Charte Européenne du Chercheur et le Code de bonne conduite pour le recrutement des chercheurs et s'engage à les mettre en œuvre¹.

Dans cet esprit, l'UTC a revu la « Charte UTC – Jeunes Chercheurs » et a également mis en place un Prix de thèse « Guy Deniérou » qui récompense les trois meilleurs travaux des docteurs diplômés au cours de l'année. Ce prix est parrainé par des entreprises et par le Conseil Régional de Picardie ainsi que l'Agglomération de la Région de Compiègne. Par ailleurs, une formation complémentaire est proposée aux doctorants. Les doctorants qui s'impliquent dans ce dispositif "i-doc" sont familiarisés notamment avec les outils de financement de la recherche et le management. De plus, ils bénéficient d'un tuteur venant d'une entreprise qui est impliquée dans le processus de formation.

L'UTC a une politique forte vers l'international en particulier en ce qu'elle occupe la première place parmi les écoles françaises pour le temps passé à l'étranger par ses ingénieurs au cours de stages ou de semestres de formation. Pour l'avenir, l'UTC, dans son plan d'établissement, affiche sa volonté d'accroître en particulier la mobilité de ses enseignants chercheurs.

En conséquence, l'UTC déclare par la présente sa volonté de s'impliquer dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche en appliquant les principes de la Charte Européenne du chercheur et du Code de bonne conduite pour leur recrutement en ce qui concerne toutes ses actions au niveau national ainsi qu'international, visant les doctorants, les post-doctorants ainsi que les chercheurs confirmés.

¹ Publiée au JOUE du 22 mars 2005, L 75/67

Suivi
Chantale pérot
Véronique Misséri

Tél : 33 3 44 23 46 40

Université de Technologie
de Compiègne

Centre Benjamin Franklin
BP 60319
Rue Roger Coultolenc
60203 Compiègne cedex

Tél. 33 3 44 23 43 00
www.utc.fr

Compiègne, le 14 février 2008



Ronan Stéphan
Président de l'Université de
Technologie de Compiègne.